

LES LENDEMAINS DU COMITÉ DE PARENTS

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS DU 8 MAI 2025

Consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2025-2026 à 2027-2028, la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire du CSSP, présente aux membres le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2025-2026 à 2027-2028, la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres du CSSP pour l'année scolaire 2025-2026. Aucun changement n'est apporté au document 2025 à 2028 mise à part la mise à jour annuelle. Le retour de consultation se fera séance tenante.

Consultation relative à la politique sur les projets pédagogiques particuliers (PPP)

Dans le cadre du Plan de mise en œuvre (PMO), le moyen « Déployer des modalités permettant d'augmenter le taux de participation des élèves à un PPP » permet au Service des ressources éducatives (SRE) de réaliser des travaux en collaboration avec les directeurs d'établissement du secondaire, le Service de l'organisation scolaire (SOS) et le Service du secrétariat général et des communications (SSGC). Dans le cadre de ces travaux, Madame Patricia Trudeau, coordonnatrice, responsable de la sanction des études du Service des ressources éducatives, présente aux membres les modifications à la Politique relative aux projets pédagogiques particuliers qui se sont avérées nécessaires. Un formulaire sera expédié aux membres sous peu permettant à l'exécutif de recueillir leurs commentaires dans le but de rédiger un projet de résolution en lien avec la politique. Le retour de consultation est prévu lors de la prochaine rencontre du Comité de parents le 5 juin.

Questions à la direction générale

Vous trouverez en annexe les réponses aux questions soumises.

2^e tour - Désignation membre- parent au Conseil d'administration (CA) – District 5

Deux candidatures ont été soumises pour le district 5. Suite au désistement de Monsieur David Hardy, Madame Alexandra Coulombe est désignée par acclamation.

Retour de consultation du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2025-2026 à 2027-2028, la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2025-2026

Les membres du Comité de parents ont convenu à la majorité, séance tenante, de recommander au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes l'adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2025-2026 à 2027-2028, la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2025-2026, tel que présenté.

FCPQ - Fédération des comités de parents du Québec

- Semaine nationale de l'engagement parental**

Une mise à jour des événements à venir est présentée (remise catégorie Bronze, activité nationale du 31 mai).

- **Nouveau balado en ligne**
Nouveau balado en ligne sur l'importance de l'implication au comité de parents. Rôle, impact, premières étapes : tout y est! Bravo à Nicolas Brosseau, Geneviève Lamoureux, parents délégués du Conseil général, et à Benoit Champagne et Lyne Guérin, mentors du service Action +, pour leur participation à cet épisode! Vous pouvez l'écouter sur [Facebook](#), [YouTube](#), [Spotify](#), [Apple Podcasts](#) et [Amazon Music](#).
- **Projet de loi 94**
La FCPQ présentait les [recommandations des parents](#) sur le projet de loi 94, Loi visant notamment la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives. [Cliquez ici](#) pour regarder notre intervention en commission le 22 avril.

Varia - Rappel

Josée Dolbec / École de la Chanterelle et École secondaire du Mont-Bruno

ATELIERS POUR LES PARENTS SUR LA DÉLINQUANCE 21 MAI 2025

Voici une invitation à un atelier au sujet de la délinquance (pour les parents), offert par Aire Ouverte et Groupe

Contact : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/files/2025/02/image.jpg>

À SURVEILLER DANS VOS CÉ (Mai)

Suivi

- Information des prévisions de la clientèle par la direction.

Approbation, adoption et information

- Établissement des principes d'encadrement et approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour l'an prochain ainsi que la consultation au sujet des manuels scolaires et matériel didactique.
- Approbation des règles et mesures favorisant un environnement propice aux apprentissages (si ceci n'a pas encore été effectué).
- Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option pour l'année prochaine.
- Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain.
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde pour l'année prochaine.
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
- Adoption ou actualisation pour l'an prochain (si ceci n'a pas encore été effectué).

Planification

- Préparation du rapport annuel pour une transmission subséquente au centre de services scolaire.

Ressources disponibles pour les membres

Adresse courriel du comité: comite.parents@cdp.cssp.ca

Page Facebook du Comité de parents : <https://www.facebook.com/share/AiZTtUFgi1v9Ry8F/?mibextid=wwXIf>

Site internet du comité de parents : <https://cssp.gouv.qc.ca/gouvernance-scolaire/comite-des-parents/>

Centre de services scolaire (CSSP): <https://cssp.gouv.qc.ca/a-propos/>

Informations aux parents du directeur général : <https://cssp.gouv.qc.ca/publications/info-dg/>

Page Facebook du CSSP : <https://www.facebook.com/csspatriotes/>

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ): www.fcpq.qc.ca

Page Facebook de la FCPQ : <https://www.facebook.com/fcpq.parents/>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

<http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/>

Loi sur l'instruction publique (LIP): <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr>ShowDoc/cs/l-13.3>

Allo Prof parents: <https://www.aloprofparents.ca/>

Prochaine réunion : Le jeudi 5 juin 2025

Marlène Girard, secrétaire / comite.parents@cdp.cssp.ca

QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA RENCONTRE DU 8 MAI 2025

Loïc Guillemot / École Ludger-Duvernay

QUESTIONS : Considérant l'effort budgétaire de près de 6 millions de dollars pour la fin mars 2025 et les coupures pour les 2 prochains budgets, quelle ampleur pensez-vous que ces coupes auront en terme financier ? Et quels impacts pensez-vous que ces coupes auront sur les services à la clientèle ÉHDAA et l'accès à ceux-ci ? Existe-t-il un guichet unique et claire indiquant l'ensemble des services professionnels accessibles pour ces élèves et les moyens pour y avoir accès ? Est-ce que le comité ÉHDAA du CSSP siège toujours ? Si oui, où sont les ordres du jour et les procès-verbaux ? Pour le volet douane/HPi/THPi, serait-il possible d'avoir une explication sur la forme et le contenu de ce service ? Les personnes professionnelles qui le forment et la structure hiérarchique de ce service au CSSP ? Pourrions-nous avoir un exemple ou une explication des protocoles d'accès à ce type de service ou un portrait de la distribution et de l'application de ce service. Puis finalement, existe-t-il un volet de formations, provenant de ces personnes professionnelles, destinées au personnel enseignant et de soutien des établissements scolaires de la CSSP ?

RÉPONSE : Les services de soutien et de professionnels prévus en lien avec le déploiement de la nouvelle offre de services demeurent les mêmes. Il n'y a pas de guichet pour l'accès aux professionnels. En fait, chaque secteur, selon des paramètres, se voit attribuer un certain nombre de jours de professionnels de chacun des corps d'emploi. Ces professionnels forment l'équipe universelle de professionnels du secteur et répondent aux besoins des élèves du secteur. Chacune des écoles se voit identifier un professionnel de proximité et pour les secteurs où il y a différents regroupements de classes d'enseignement spécialisé, chaque regroupement se voit également identifier un professionnel de proximité. Ce professionnel qui travaille étroitement avec l'équipe et la direction a donc une bonne connaissance des élèves de l'école et il collabore également avec les professionnels de son équipe universelle afin d'offrir le soutien nécessaire selon la priorisation des besoins. En complément, nous vous invitons à consulter notre site, l'offre de services ÉHDAA et le processus de classement y sont bien expliqués. <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/eleves-a-besoins-particuliers/>

Rémi Tremblay / École La Farandole

- (1) Qu'est-ce qui explique que la bibliothèque de notre école ne soit gérée que par des bénévoles ? (Le bibliothécaire du CSSP étant très peu présent).

RÉPONSE : Dans l'ensemble du Québec et, par conséquent, des centres de services scolaires de la province, les bibliothèques scolaires des écoles primaires sont gérées grâce à la collaboration de divers intervenants dont les bénévoles qui sont en grande majorité des parents et grands-parents qui ont à cœur de rendre la lecture accessible. Ces derniers sont encadrés par les membres du personnel et la direction impliqués dans la gestion de la bibliothèque et le personnel qualifié en bibliothéconomie (bibliothécaires à l'emploi des CSS). Le rôle des bénévoles est très important au sein de nos bibliothèques, car ce sont eux qui accueillent les élèves à la bibliothèque, effectuent les retours et les prêts de livres, rangent les livres sur les rayons, aident les élèves à localiser les livres recherchés et, pour certains, couvrent et réparent les documents. Les équipes-écoles sont également très impliquées dans la gestion des bibliothèques puisqu'elles décident des budgets dédiés aux achats de livres et autre matériel nécessaire au bon fonctionnement et à l'agréabilité des bibliothèques, coordonnent le recrutement des bénévoles et les tâches qui leur sont confiées, réceptionnent les livres achetés, etc. Finalement, le rôle des bibliothécaires du CSSP en est un de conseil et de soutien aux écoles. Ainsi, bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation, les écoles primaires du CSSP sont fortement encouragées à faire appel aux services des bibliothèques afin de profiter de l'expertise du personnel qualifié en bibliothéconomie (bibliothécaires) quant au développement des collections physiques et numériques, en gestion des infrastructures (aménagement, gestion du système intégré de gestion de bibliothèque, etc.) et en services à la pédagogie (conseils et référence, accompagnement, formation, etc.).

(2) Quelles sont les attentes du CSSP envers l'équipe-école en ce qui concerne la gestion de la bibliothèque ?

RÉPONSE : Comme mentionné au point précédent, les écoles sont invitées à faire appel aux services des bibliothécaires du CSSP afin que le personnel qualifié en bibliothéconomie puisse soutenir les écoles dans leur mission de réussite éducative par le biais d'un service qui répond aux besoins et attentes de la communauté apprenante, soit les élèves, les enseignants et tout autre membre du personnel de l'école.

(3) Aujourd'hui, avec une offre de lecture incroyable pour nos jeunes, pourquoi le CSSP n'accorde que très peu de ressource dédiée à la gestion de la bibliothèque dans nos écoles?

RÉPONSE : Le nombre de ressources est déterminé par une mesure ministérielle en fonction du nombre d'élèves qui fréquentent le Centre de services. Actuellement, en poste, nous avons le maximum de bibliothécaires prévus, c'est-à-dire, sept.

Voici quelques exemples de notre réalité à La Farandole:

- Toujours à la bibliothèque, lorsqu'un nouvel élève arrive à notre école, il a besoin d'un code-barre pour permettre au bénévole (ou enseignant) d'enregistrer les livres empruntés à son nom. La demande de ce code-barre se fait donc par une bénévole qui connaît la marche à suivre afin d'envoyer celle-ci au bibliothécaire du CSSP. Comme le temps manque à notre bénévole en chef de la bibliothèque, la demande peut tarder, la réponse aussi, donc notre nouvel élève peut emprunter des livres seulement quelques semaines après être arrivé à l'école.

RÉPONSE : Lorsque des délais surviennent dans la création des codes d'emprunteurs des élèves, des solutions temporaires sont encouragées afin de ne pas pénaliser les nouveaux élèves. Ainsi, parfois des emprunts sont faits au nom de l'enseignant ou manuellement. L'objectif est toujours d'assurer de donner accès à la bibliothèque et aux emprunts à tous les élèves, le plus rapidement possible. À noter que les bibliothécaires encouragent également les secrétaires d'école à les tenir informés de l'arrivée des nouveaux élèves dès que possible afin de minimiser le délai.

- L'arrivée de nouveaux livres se fait en bonne quantité. Les livres ne sont pas encodés et ne sont surtout pas recouvert de la pellicule protectrice. Un (une) bénévole doit effectuer cette tâche. Les nouveaux livres peuvent prendre des semaines, voire des mois avant d'être mis en circulation.

RÉPONSE : Selon le nombre de bénévoles et de membres du personnel impliqués dans la gestion de la bibliothèque, cela peut occasionner certains délais.

- Il est démontré que la lecture permet une amélioration des résultats scolaires : Des études montrent que les élèves qui lisent régulièrement ont tendance à mieux réussir dans leurs autres matières scolaires. La lecture renforce des compétences clés telles que la mémoire, l'analyse critique et la logique, qui sont essentielles pour exceller dans les matières comme les mathématiques et les sciences.

RÉPONSE : Absolument, c'est pour cette raison que plusieurs initiatives visant à faire la promotion de la lecture par le biais de certaines thématiques, de certains livres, de certaines collections, etc. sont mises de l'avant par l'équipe des bibliothécaires auprès de l'ensemble des écoles.

- La lecture ne se limite pas seulement à un outil académique, mais elle joue un rôle fondamental dans le développement global de l'élève. En l'intégrant régulièrement dans leur routine, les enfants du CSSP ont la possibilité de cultiver des compétences précieuses pour leur avenir.

RÉPONSE : Tout à fait, les écoles offrent des opportunités de lecture à tous leurs élèves, tous les jours ! Et c'est entre autres pour cette raison qu'elles investissent annuellement des sommes dans l'achat de nouveaux livres.

RÉMI :

Semaine après semaine, je constate que nos jeunes à La Farandole ont le désir de lire ! J'aimerais améliorer la gestion de notre bibliothèque et celles du CSSP, afin que ce désir grandisse, c'est essentiel à leur réussite scolaire !